MAIRIE DE RANS

N° 02/2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 JUIN 2020

Étaient présents: Mmes THUREL Amandine, ROUGEOT Fabienne, BARATA Suzana, SAVIN Brigitte, BRUGNOT Ariane, LOUIS Jocelyne, MARQUEZ Nadia, Mrs MORLIER Jean-Louis, TEMPESTA Raphael, SCHAEGIS David, PIGNY Eric, CHAUTEMPS Eric, GRAS Emmanuel, CHARLES Fabien

Excusé: M. POULENARD Florent

Secrétaire de séance : Madame THUREL Amandine

ORDRE DU JOUR :

- Indemnités du Maire et des Adjoints
- Mise en place des conseillers délégués et indemnités
- Mise en place des commissions communales
- Désignation des délégués aux différents organismes
- Nomination des régisseurs titulaires et suppléants
- Délégation de fonction des adjoints et des conseillers délégués
- Délégation au maire
- Dissolution du CCAS
- Bail du garage 36 bis grande rue
- Délibération ONF, reboisement parcelle 39
- SIDEC : éclairage public 4ème tranche
- Taux des impositions
- Fleurissement
- QUESTIONS DIVERSES

INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le maire et les deux adjoints ne souhaitent pas prendre l'intégralité de leur indemnité afin de pouvoir donner une indemnité aux conseillers délégués. Le maire laisse un reliquat de 360 € mensuel et les adjoints un reliquat de 80 € mensuel pour verser une indemnité aux conseillers délégués.

Par conséquent l'indemnité brut mensuelle du maire sera de 1 207 € et celle des adjoints de 336 €, vote à l'unanimité.

MISE EN PLACE DES CONSEILLERS DELEGUES ET INDEMNITE

DOMAINE	CONSEILLERS
FORET	CHAUTEMPS ERIC
EAU, ASSAINISSEMENT et VOIRIE	GRAS Emmanuel et TEMPESTA Raphael
ANIMATION SOCIALE	MARQUEZ Nadia
TRAVAUX DIVERS	CHARLES Fabien

Les indemnités de ces conseillers délégués seront votées lors du prochain conseil municipal. Vote à l'unanimité.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

INTITULE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
APPEL D'OFFRES	MORLIER Jean-Louis	
	THUREL Amandine	TEMPESTA Raphael
	ROUGEOT Fabienne	SAVIN Brigitte
REVISION LISTES	MARQUEZ Nadia	
ELECTORALES	CHARLES Fabien	
SOCIALE	MORLIER Jean-Louis	POULENARD Florent
	TEMPESTA Raphael	
	THUREL Amandine	
	CHAUTEMPS Eric	
	BARATA Suzana	
	ROUGEOT Fabienne	
	MARQUEZ Nadia	
	SCHAEGIS David	
	PIGNY Eric	
	LOUIS Jocelyne	
FORET	MORLIER Jean-Louis	
	CHAUTEMPS Eric	
	POULENARD Florent	
	LOUIS Jocelyne	
FINANCES	MORLIER Jean-Louis	
-	TEMPESTA Raphael	
	THUREL Amandine	
	BARATA Suzana	
	GRAS Emmanuel	
VOIRIE	GRAS Emmanuel	
	PIGNY Eric	
	THUREL Amandine	
BATIMENTS/LOGEMENTS	THUREL Amandine	
,	TEMPESTA Raphael	
	CHARLES Fabien	
	BRUGNOT Ariane	
	SCHAEGIS David	
SUIVI PROJETS	MORLIER Jean-Louis	
3	TEMPESTA Raphael	
	THUREL Amandine	
	GRAS Emmanuel	
	CHARLES Fabien	
	BRUGNOT Ariane	
	CHAUTEMPS Eric	
	SCHAEGIS David	
	MARQUEZ Nadia	
FLEURISSEMENT	SAVIN Brigitte	
 	BRUGNOT Ariane	
	LOUIS Jocelyne	
	CHAUTEMPS Eric	
PLUI	MORLIER Jean-Louis	
LOI	TEMPESTA Raphael	
	THUREL Amandine	
	PIGNY Eric	
	GRAS Emmanuel	
CIMETIERE		
CIMILITERE	MORLIER Jean-Louis	
	SAVIN Brigitte CHARLES Fabien	
COMMINICATION		
COMMUNICATION	MORLIER Jean-Louis	
	ROUGEOT Fabienne	
	BARATA Suzana	
	TEMPESTA Raphael	LEEEDENITE ODCAN

DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIFFERENTS ORGANISMES:

ORGANISMES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SIVOS Concordia (école)	MARQUEZ Nadia	CHARLES Fabien
	MORLIER Jean-Louis	PIGNY Eric
SICTOM	CHARLES Fabien	BRUGNOT Ariane
CLECT (commission locale	MORLIER Jean-Louis	POULENARD Florent
d'évaluation des charges		
transférées à Jura Nord)		
Référent Ambroisie	CHAUTEMPS Eric	
SIDEC	TEMPESTA Raphael	
Correspondant défense	MORLIER Jean-Louis	

NOMINATION DES REGISSEURS TITULAIRES ET SUPPLEANTS

REGIE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
AFFOUAGE	BAILLY Sabrina (secrétaire)	CHAUTEMPS Eric
LOCATION SALLE	ROUGEOT Fabienne	DEVILLARD Christelle (secrétaire)
SOCIALE	BAILLY Sabrina	MORLIER Jean-Louis

vote à l'unanimité

DELEGATION AU MAIRE

Les conseillers municipaux accordent une liste de délégations au maire afin que la commune puisse fonctionner au mieux, cette liste de délégation détaillée prise par arrêté sera affichée en mairie. Délégations votées à l'unanimité.

DISSOLUTION DU CCAS

Reporté au prochain conseil municipal.

BAIL DU GARAGE 36 BIS GRANDE RUE

Il est accordé aux nouveaux acquéreurs de la maison sis 43 Grande rue. Vote à l'unanimité.

DELIBERATION ONF: REBOISEMENT PARCELLE 39

Une partie de la parcelle 39 sera replantée sur une surface de 3 ha environ. Le coût total des travaux s'élève à 13 880 €. Le conseil municipal a délibéré favorablement à l'unanimité pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 5 272 €. Le reste à charge est de 8 608 € réglé sur 3 ans. L'essence choisie est le chêne sessile.

SIDEC: ECLAIRAGE PUBLIC 4^E TRANCHE (rue Haute et rue des Planches):

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour le remplacement de l'éclairage public par de l'éclairage LED dans la rue Haute et la rue des Planches pour un coût de 6 120 € TTC.

TAUX DES TAXES FONCIERES

Le maire informe le conseil que l'on doit voter le taux des taxes foncières avant le 3 juillet 2020 et rappelle que la commune ne percevra plus directement le produit de la taxe d'habitation qui devrait être compensé par l'Etat. Il est décidé de laisser les taux à l'identique soit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties 16,98 % Taxe foncière sur les propriétés non bâties 26,77 %

Les taux sont votés à l'unanimité.

FLEURISSEMENT

Les membres de la commission fleurissement vont s'occuper du fleurissement de la commune assez rapidement.

QUESTIONS DIVERSES

<u>Décès doyenne de Rans</u>: suite au décès de la doyenne du village, Mme MARTIN, une gerbe sera déposée sur sa sépulture au nom de la commune.

<u>Façade mairie</u>: monsieur le Maire rappelle que le nettoyage de la façade de la mairie semble nécessaire et souhaite l'inscription de notre devise républicaine « Liberté Egalité Fraternité » sur celle-ci, mise en place en cours d'étude.

Ilots natura 2000 : la mise en place du panneau en forêt a été réalisé.

Séance clôturée à 23h45

Fait à RANS, le 11 juin 2020 Le Maire, Jean-Louis MORLIER

